

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION DES ORGANISATIONS
Épreuve E4 : Gestion des obligations comptables, fiscales et sociales
SESSION 2012

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 4

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé

Une **calculatrice de poche** à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire. (Circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

Documents remis au candidat

Le sujet comporte 25 pages numérotées de 1 à 25.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 4 dossiers indépendants

Page de garde		p. 1
Présentation de l'entreprise		p. 2
Organisation informatique et comptable		p. 3 et 4
DOSSIER 1 : Gestion des opérations commerciales et de trésorerie	(22 points)	p. 5
DOSSIER 2 : Traitement comptable du nouvel investissement	(16 points)	p. 6
DOSSIER 3 : Résultat fiscal, impôt sur les sociétés et affectation du résultat	(24 points)	p. 7
DOSSIER 4 : Intéressement des salariés	(18 points)	p. 8

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 : Gestion des opérations commerciales et de trésorerie

Annexe 1 : Factures à comptabiliser	p. 9 et 10
Annexe 2 : Extrait du contrat de compte à terme	p. 11
Annexe 3 : Avis de crédit – Compte à terme.....	p. 11
Annexe 4 : Informations relatives au compte à terme	p. 11
Annexe 5 : Virement international	p. 12
Annexe 6 : Informations relatives aux SICAV monétaires	p. 12

DOSSIER 2 : Traitement comptable du nouvel investissement

Annexe 7 : Extrait du contrat de bail commercial	p. 13
Annexe 8 : Extrait du journal de banque	p. 13
Annexe 9 : Facture d'acquisition de dix cyclomoteurs	p. 14
Annexe 10 : Procédure d'amortissement d'un cyclomoteur.....	p. 14

DOSSIER 3 : Résultat fiscal, impôt sur les sociétés et affectation du résultat

Annexe 11 : Déclaration 2058-A pré-remplie	p. 15
Annexe 12 : Informations comptables et fiscales concernant l'exercice 2011	p. 16
Annexe 13 : Documentation fiscale.....	p. 17
Annexe 14 : Données du bilan passif 2011 avant affectation du résultat.....	p. 17
Annexe 15 : Extrait des statuts et propositions du conseil d'administration.....	p. 18

DOSSIER 4 : Intéressement des salariés

Annexe 16 : Données relatives au calcul de l'intéressement.....	p. 18
Annexe 17 : Extrait de l'accord d'intéressement.....	p. 19
Annexe 18 : Extrait du fichier salariés	p. 19
Annexe 19 : Note interne de M. Seldart	p. 20

Annexes à rendre avec la copie :

- **Annexe A : Bordereau d'enregistrement comptable - Dossier 1.....** p. 21
- **Annexe B : Bordereau d'enregistrement comptable - Dossiers 2 et 3** p. 22
- **Annexe C : Plan d'amortissement du cyclomoteur électrique n° C01** p. 23
- **Annexe D : Tableau de vérification de la déclaration 2058-A.....** p. 24
- **Annexe E : Prévisions de trésorerie du 1^{er} semestre 2012** p. 25
- **Annexe F : Tableau d'affectation du résultat.....** p. 25

(Les annexes à rendre sont fournies en un exemplaire. Il ne sera pas distribué d'exemplaire supplémentaire).

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner **explicitement** dans votre copie.

SUJET

***Nota :** Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.*

Toute information calculée devra être justifiée.

Les écritures comptables devront comporter le code journal, la date, le numéro des comptes et un libellé.

Présentation de l'entreprise

La société VéloPassions, créée en 1991 à Bordeaux en Gironde, est une Société Anonyme au capital de 300 000 € avec conseil d'administration présidé par M. Seldart.

Elle est spécialisée dans le commerce et la réparation de cycles auprès de particuliers et de clubs sportifs. Elle dispose de plusieurs magasins implantés en région Aquitaine et Poitou-Charentes. Les achats de cycles et de pièces de rechange sont effectués auprès de fournisseurs français et étrangers.

Fin 2010, elle a élargi son secteur d'activité en créant la filiale LocaVélo, spécialisée dans la location de vélos sur des sites touristiques, sous forme de S.A.S. domiciliée à Arcachon.

Les sociétés VéloPassions et LocaVélo sont actuellement contrôlées par la holding VéloFinance.

Depuis quelques années, l'activité de VéloPassions s'accroît régulièrement en raison de l'engouement pour ce mode de déplacement.

La société VéloPassions vous a recruté(e), à temps partiel de décembre 2011 à avril 2012, pour épauler la comptable unique : Mme Maresk.

Au 31 décembre 2011, cette société emploie 22 salariés. Son chiffre d'affaires HT s'élève à 5 212 500 euros.

Mme Maresk effectue toutes les opérations courantes et les travaux d'inventaire. Les comptes annuels et la liasse fiscale sont établis par le cabinet comptable Fiduciel.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile.

La société VéloPassions relève du régime réel normal. Elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux normal, son capital étant détenu à hauteur de 80 % par la holding VéloFinance.

Elle est soumise pour l'ensemble de ses activités au taux de TVA de 19,6 %. Elle n'a pas exercé l'option pour acquitter la TVA sur les débits.

Mme Maresk vous confie les quatre dossiers suivants :

- **DOSSIER 1 :** Gestion des opérations commerciales et de trésorerie.
- **DOSSIER 2 :** Traitement comptable du nouvel investissement.
- **DOSSIER 3 :** Résultat fiscal, impôt sur les sociétés et affectation du résultat.
- **DOSSIER 4 :** Intéressement des salariés.

Organisation informatique et comptable de la SA VéloPassions

Organisation informatique :

L'entreprise tient sa comptabilité avec le logiciel COMPTA-PLUS.

Organisation comptable :

Journaux auxiliaires :

Elle utilise les journaux auxiliaires suivants :

- | | | | |
|--|----|---------------------------|----|
| - le journal des achats : | AC | - le journal des ventes : | VE |
| - le journal de banque : | BQ | - le journal de caisse : | CA |
| - le journal des opérations diverses : | OD | - le journal de paye : | PA |

Les opérations à enregistrer sont pré-comptabilisées sur des bordereaux de saisie.

Les factures d'achat sont enregistrées à leur date de réception.

Plan de comptes :

Les comptes généraux sont constitués de 6 caractères numériques.

Les comptes de tiers sont formés par les 3 premières lettres du nom et par une codification numérique de 3 chiffres. Ceux-ci sont rattachés aux comptes de comptabilité générale 401000 – Fournisseurs, 404000 – Fournisseurs d'immobilisations ou 411000 – Clients.

Exemple : le fournisseur Cycle Corporation rattaché au compte collectif 401000 est identifié sous le numéro de compte de tiers : CYC045

Règles comptables

Les frais accessoires sur achats sont enregistrés dans les comptes de charge par nature.

Les factures en devises sont converties en euros au taux du jour de la facturation.

Règles de comptabilisation de la TVA :

- dans le compte 445710 pour la TVA collectée sur les ventes de cycles et d'accessoires ;
- dans le compte 445740 pour la TVA collectée en attente d'encaissement sur les réparations ;
- dans le compte 445665 pour la TVA déductible sur les importations.

Extrait du plan des comptes de la société

101000	Capital
106100	Réserve légale
106300	Réserve statutaire
106880	Réserve facultative
110000	Report à nouveau (solde créditeur)
119000	Report à nouveau (solde débiteur)
145000	Amortissements dérogatoires
218200	Matériel de transport
275100	Dépôts
281820	Amortissement du matériel de transport
401000	Fournisseurs
404000	Fournisseurs d'immobilisations
411000	Clients
416000	Clients douteux ou litigieux
419100	Clients – Avances et acomptes reçus sur commandes

421000	Personnel – rémunérations dues
428600	Autres charges à payer
431000	Sécurité sociale
444000	État - Impôts sur les bénéfices
445620	TVA déductible sur immobilisations
445640	TVA déductible en attente de paiement
445660	TVA déductible sur autres biens et services
445665	TVA déductible sur importations
445710	TVA collectée 19,6 %
445740	TVA collectée en attente d'encaissement
445850	TVA à régulariser sur acompte
455000	Associés – Compte courant
471000	Compte d'attente
476000	Différences de conversion – Actif
477000	Différences de conversion – Passif
512100	Banque – BNP-PARIBAS
512500	Banque – Comptes à terme
607100	Achats de cycles
607200	Achats d'accessoires
607300	Achats de pneumatiques
613200	Locations immobilières
622400	Rémunérations des transitaires
624100	Transports sur achats
627000	Services bancaires
661000	Charges d'intérêts
666000	Pertes de change
681120	Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles
687250	Dotations aux provisions réglementées – Amortissements dérogatoires
695000	Impôts sur les bénéfices
706000	Prestations de service – Réparations cycles
707100	Ventes de cycles
707200	Ventes d'accessoires
707300	Ventes de pneumatiques
766000	Gains de change
768100	Autres produits financiers – Intérêts comptes à terme
.....

Extrait du plan de compte de tiers

Compte collectif	Numéro tiers	Intitulé
...
401000	AME073	American Bicycle Company
401000	FED014	FED International
401000	CYC045	Cycle Corporation
404000	REN011	Renault Groupe
404000	VAL015	Valbon Electric SARL
411000	VEL124	VéloSport
411000	BAU027	BAUDOIS Cyclo
...

Quotidiennement, la société VéloPassions traite différentes opérations d'achats, de ventes et de trésorerie.

A – Traitement des opérations commerciales

Mme Maresk vous confie des factures émises et reçues le 3 décembre 2011.
Ces pièces comptables sont à votre disposition dans **l'annexe 1**.

Travail à faire :

Comptabiliser les factures de **l'annexe 1** sur le bordereau de *l'annexe A (à rendre avec la copie)*.

B – Traitement des opérations de trésorerie

Mme Maresk vous demande de traiter deux opérations bancaires :

- le remboursement d'un compte à terme utilisé pour placer les excédents de trésorerie de la société ;
- un règlement international.

Vous disposez des **annexes 2, 3, 4 et 5**.

Travail à faire :

1 – Vérifier le montant des intérêts du compte à terme versés par la banque.

2 – Enregistrer l'avis de crédit du 13 décembre sur le bordereau de *l'annexe A (à rendre avec la copie)*.

3 – Enregistrer sur le bordereau de *l'annexe A (à rendre avec la copie)* l'avis d'opération du 14 décembre 2011 concernant le virement international.

C – Gestion de trésorerie

La banque BNP PARIBAS fait deux propositions de placement à Mme Maresk pour les sommes issues du compte à terme :

- la souscription de SICAV monétaires.
- le renouvellement du compte à terme.

Mme Maresk souhaite conserver la disponibilité des sommes débloquées sans priver la société d'une rémunération financière.

Vous disposez des **annexes 2 et 6**

Travail à faire :

Conseiller Mme Maresk quant aux placements proposés par BNP-PARIBAS. Justifier votre réponse en quelques lignes.

Fin 2011, devant le succès rencontré par sa filiale LocaVélo, la société VéloPassions décide de diversifier son activité en proposant à la location sur l'agglomération bordelaise tout type de cycles (vélos de route, VTT, VTC et cyclomoteurs électriques).

A – Opérations d'investissement

Pour réaliser cette nouvelle activité, la société a pris en location un local et procédé à l'acquisition de dix cyclomoteurs électriques.

Vous disposez des **annexes 7, 8 et 9**.

Travail à faire :

- 1- Régulariser sur le bordereau d'enregistrement comptable de *l'annexe B (à rendre avec la copie)*, l'écriture passée le 21/10/2011 au journal de banque.
- 2- Comptabiliser au journal des achats la facture d'acquisition des dix cyclomoteurs sur le bordereau d'enregistrement comptable de *l'annexe B (à rendre avec la copie)*.

B – Travaux d'inventaire

Le cabinet d'expertise comptable Fiduciel vous précise que les cyclomoteurs électriques composant le parc de location doivent faire l'objet d'un tableau d'amortissement individuel.

Vous disposez de **l'annexe 10**.

Travail à faire :

- 1- Présenter le tableau d'amortissement du cyclomoteur électrique n° C01 sur *l'Annexe C (à rendre avec la copie)*.
- 2- Comptabiliser, au 31/12/2011, l'amortissement du cyclomoteur n° C01 sur le bordereau d'enregistrement comptable de *l'annexe B (à rendre avec la copie)*

Le cabinet Fiduciel a demandé à Mme Maresk de participer à certains travaux de fin d'exercice.

A – Résultat fiscal et IS

Mme Maresk a reçu la déclaration 2058-A préparée par le cabinet Fiduciel pour l'exercice 2011. Elle vous demande :

- d'effectuer la vérification de cette déclaration et de comptabiliser l'IS,
- d'évaluer les versements d'IS à prévoir au premier semestre 2012.

Vous disposez des **annexes 11, 12 et 13.**

Travail à faire :

- 1- Justifier le montant des retraitements fiscaux dans le tableau de *l'annexe D (à rendre avec la copie)*.
- 2- Enregistrer sur le bordereau de *l'annexe B (à rendre avec la copie)* l'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2011.
- 3- Déterminer dans le tableau de *l'annexe E (à rendre avec la copie)* les versements au titre de l'impôt sur les sociétés pour le premier semestre 2012.

B – Affectation des résultats.

Mme Maresk vous confie la préparation de l'affectation du résultat 2011.

Vous disposez des **annexes 14 et 15.**

Travail à faire :

Établir le tableau d'affectation du résultat *en annexe F (à rendre avec la copie)* en justifiant tous les montants calculés.

DOSSIER 4 – INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

Afin de fidéliser et de motiver les salariés de l'entreprise, M. Seldard a signé avec le personnel de la société un accord d'intéressement le 31 mars 2011 pour une durée de 3 ans. Vous êtes chargé(e) d'aider Mme Maresk dans la mise en œuvre de cet accord.

A – Détermination du montant de l'intéressement

Vous avez pour mission de calculer le montant de l'intéressement 2011 à attribuer aux salariés.

Vous disposez des **annexes 16 et 17**.

Travail à faire :

Calculer le montant total de l'intéressement brut au titre de l'exercice 2011.

B – Information des salariés

Conformément aux dispositions réglementaires, les salariés doivent être informés du montant de leur prime d'intéressement. Un publipostage est envisagé.

Vous disposez des **annexes 17, 18 et 19**.

Travail à faire :

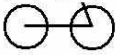
1 - Calculer pour la salariée Marie Vermali :

- la prime d'intéressement brute,
- la CSG/CRDS retenue,
- la prime nette.

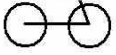
2 - Préparer la lettre-type de publipostage, en date du 1^{er} mars 2012, destinée à informer chaque salarié de ses droits en matière d'intéressement conformément aux précisions de la note de M. Seldard.

Ces courriers seront remis à la signature de M. Seldard.

ANNEXE 1 : FACTURES À COMPTABILISER

<p>VéloPassions  4, rue du Général de Gaulle 33000 Bordeaux SA au capital de 300 000 € RCS Bordeaux B 419 160 828 FR 02419160828</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">FACTURE</div>																				
<p>N° facture : 52741 Code client : VEL124</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> VELOSPORT 56 rue du Pays 33700 MERIGNAC </div> <p style="text-align: right;">Bordeaux, le 03/12/2011</p>																				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">Référence</th> <th style="width: 40%;">Désignation</th> <th style="width: 15%;">Quantité</th> <th style="width: 15%;">Unit. HT</th> <th style="width: 15%;">Total HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Contrôle et réglage 6 vélos</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>548963</td> <td>Lubrifiant PEDROS</td> <td style="text-align: center;">1,00</td> <td style="text-align: right;">7,48</td> <td style="text-align: right;">7,48</td> </tr> <tr> <td>MO4</td> <td>Main d'œuvre 1 heure</td> <td style="text-align: center;">3,00</td> <td style="text-align: right;">30,10</td> <td style="text-align: right;">90,30</td> </tr> </tbody> </table>		Référence	Désignation	Quantité	Unit. HT	Total HT		Contrôle et réglage 6 vélos				548963	Lubrifiant PEDROS	1,00	7,48	7,48	MO4	Main d'œuvre 1 heure	3,00	30,10	90,30
Référence	Désignation	Quantité	Unit. HT	Total HT																	
	Contrôle et réglage 6 vélos																				
548963	Lubrifiant PEDROS	1,00	7,48	7,48																	
MO4	Main d'œuvre 1 heure	3,00	30,10	90,30																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">Taux TVA</th> <th style="width: 15%;">Total HT</th> <th style="width: 15%;">Total TVA</th> <th style="width: 15%;">Total TTC</th> <th style="width: 15%;">Acompte</th> <th style="width: 20%;">Net à payer</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">19,60%</td> <td style="text-align: right;">97,78</td> <td style="text-align: right;">19,16</td> <td style="text-align: right;">116,94</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="text-align: right;">116,94</td> </tr> </tbody> </table>		Taux TVA	Total HT	Total TVA	Total TTC	Acompte	Net à payer	19,60%	97,78	19,16	116,94	-	116,94								
Taux TVA	Total HT	Total TVA	Total TTC	Acompte	Net à payer																
19,60%	97,78	19,16	116,94	-	116,94																
<p>Conditions de paiement : Règlement sous huitaine Date d'échéance : 11/12/2011</p>																					

Remarque : les fournitures suivent le régime des prestations de services en matière de TVA.

<p>VéloPassions  4, rue du Général de Gaulle 33000 Bordeaux SA au capital de 300 000 € RCS Bordeaux B 419 160 828 FR 02419160828</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">FACTURE</div>																									
<p>N° facture : 52742 Code client : BAU027</p>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> BAUDOIS CYCLO 3 avenue des vignes 33300 LORMONT </div> <p style="text-align: right;">Bordeaux, le 03/12/2011</p>																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">Référence</th> <th style="width: 40%;">Désignation</th> <th style="width: 15%;">Quantité</th> <th style="width: 15%;">Unit. HT</th> <th style="width: 15%;">Total HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>59745</td> <td>Vélo LAPIERRE R-Lite 200</td> <td style="text-align: center;">5,00</td> <td style="text-align: right;">584,45</td> <td style="text-align: right;">2 922,25</td> </tr> <tr> <td>Re</td> <td>Remise 5 %</td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">- 146,11</td> </tr> <tr> <td>42884</td> <td>Pneu MAXXIS 26 x 1.80</td> <td style="text-align: center;">10,00</td> <td style="text-align: right;">23,33</td> <td style="text-align: right;">233,30</td> </tr> <tr> <td colspan="5" style="text-align: center;">Achetés en magasin ce jour et livrés de suite</td> </tr> </tbody> </table>		Référence	Désignation	Quantité	Unit. HT	Total HT	59745	Vélo LAPIERRE R-Lite 200	5,00	584,45	2 922,25	Re	Remise 5 %			- 146,11	42884	Pneu MAXXIS 26 x 1.80	10,00	23,33	233,30	Achetés en magasin ce jour et livrés de suite				
Référence	Désignation	Quantité	Unit. HT	Total HT																						
59745	Vélo LAPIERRE R-Lite 200	5,00	584,45	2 922,25																						
Re	Remise 5 %			- 146,11																						
42884	Pneu MAXXIS 26 x 1.80	10,00	23,33	233,30																						
Achetés en magasin ce jour et livrés de suite																										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">Taux TVA</th> <th style="width: 15%;">Total HT</th> <th style="width: 15%;">Total TVA</th> <th style="width: 15%;">Total TTC</th> <th style="width: 15%;">Acompte</th> <th style="width: 20%;">Net à payer</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">19,60 %</td> <td style="text-align: right;">3 009,44</td> <td style="text-align: right;">589,85</td> <td style="text-align: right;">3 599,29</td> <td style="text-align: right;">720,00</td> <td style="text-align: right;">2 879,29</td> </tr> </tbody> </table>		Taux TVA	Total HT	Total TVA	Total TTC	Acompte	Net à payer	19,60 %	3 009,44	589,85	3 599,29	720,00	2 879,29													
Taux TVA	Total HT	Total TVA	Total TTC	Acompte	Net à payer																					
19,60 %	3 009,44	589,85	3 599,29	720,00	2 879,29																					
<p>Conditions de paiement : Règlement à crédit Date d'échéance : 31/12/2011</p>																										

ANNEXE 1 : FACTURES À COMPTABILISER (SUITE)

American Bicycle Company North America P.O.Box 22666 Chattanooga, TN 37422 INVOICE : AB145748 Date : November 29, 2011	INVOICE Velopassions 4, rue du Général de Gaulle 33000 Bordeaux
---	---

Qty	Part Number	Description	Price	Total
5	10745	Bicycle Maverick ML7	\$ 409,30	\$ 2046,50
				Sub-total :
				\$ 2 046,50
				Total :
				\$ 2 046,50

Reçue le 03/12/2011

Term : December 14, 2011

Cours journalier de l'euro au 29/11/2011 : 1 EUR = 1,3120 USD

FED International 12 avenue Mirabeau 44000 NANTES	FACTURE DROITS & TAXES
--	----------------------------------

N° de Facture :	9-441578	
Date :	01/12/2011	
N° de client :	475-5874-4	
Échéance :	A réception de la facture	

Expéditeur :	Destinataire :
American Bicycle Comp. P.O.Box 22666 Chattanooga, TN 37422	Velopassions 4, rue du Général de Gaulle 33000 Bordeaux

Poids/volume : 33,1 kg	Valeur déclarée : 1 559,83 EUR
------------------------	--------------------------------

Détail des charges	Taxable	Non Taxable
Droits de douane	77,99	
TVA à l'importation		305,73
Frais de transport	72,41	
Commission (frais de dossier)	75,00	
Débours TVA non applicable	EUR	305,73
Frais taxables à 19,6 %	EUR	225,40
TVA à 19,6 %	EUR	44,18
Net à payer		575,31

RCS Nantes B 384 957 893 – FR 37 384957893

ANNEXE 2 : EXTRAIT DU CONTRAT DE COMPTE À TERME

BNP-PARIBAS COMPTE À TERME – TAUX FIXE – INTÉRÊTS VERSÉS À L'ÉCHÉANCE

Numéro du compte à terme : 3004785695 Montant : 30 000 euros
 Date d'ouverture : 13/06/2011 Date d'échéance : 13/12/2011
 Rémunération produit : Taux fixe annuel brut : 1,10 % sur la base de 360 jours.
 Disponibilité : le retrait anticipé est assorti d'une minoration des intérêts de 30 % de l'intérêt couru.
 [...]

ANNEXE 3 : AVIS DE CRÉDIT – COMPTE À TERME

BNP-PARIBAS Avis d'opération n° 2011/12/122 du 13 décembre 2011
 25 rue de l'Église
 33000 Bordeaux

Vélopassions
 4, rue du Général de Gaulle
 33000 Bordeaux

Remboursement de votre compte à terme 3004785695

Compte courant n° 0235 00054786

Date d'opération	Opération	Débit	Crédit
13/12/2011	Remboursement - Compte à terme 3004785695		30 000,00
	Intérêts - Compte à terme (Durée de placement : 183 jours) Net versé à votre crédit		167,75
			30 167,75

ANNEXE 4 : INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE À TERME

- Extrait du mémento comptable 2011 Francis Lefebvre

§ 2209 Dépôts à terme en banque

I. Dépôts bancaires à terme que l'on peut **débloquer** : Le PCG 82, dans sa définition des « Liquidités » indique que « les comptes bancaires à terme sont compris dans le poste « Banques » (subdivision du compte 512) lorsqu'il est possible d'en disposer par anticipation ».

- Extrait du journal de banque

Journal	Date	Compte		Libellé de l'opération	Débit	Crédit
		Général	Tiers			
BQ	13/06/2011	512500		Ouverture du compte à terme à échéance au 13/12/2011	30 000,00	
		512100				

ANNEXE 5 : VIREMENT INTERNATIONAL

BNP-PARIBAS
25 rue de l'Église
33000 Bordeaux

Avis d'opération n° 2011/12/144 du 14 décembre 2011

Vélopassions
4, rue du Général de Gaulle
33000 Bordeaux

Compte courant n° 0235 00054786

Date d'opération	Opération	Débit	Crédit
14/12/2011	Virement international – 2 046,50 dollars American Bicycle Compagny 1 EUR = 1,3480 USD Commission de virement (dont TVA : 2,46 €) Virement n° 209860	1 518,18 15,00	

ANNEXE 6 : INFORMATIONS RELATIVES AUX SICAV MONÉTAIRES

Principe

Le portefeuille d'une SICAV monétaire est composé essentiellement de **titres du marché monétaire, à durée de vie très courte (moins d'un an)**. [...]

Risques d'un investissement en SICAV monétaire

L'objectif d'une SICAV monétaire est de **produire un revenu stable**, tout en accordant une grande importance à la protection du capital investi.

Les SICAV monétaires sont les SICAV **les moins risquées**. [...] Le risque étant réduit, le rendement potentiel d'une SICAV monétaire suit d'assez près le taux du marché monétaire et est en principe inférieur à celui des autres OPCVM, de type obligataire ou action.

À retenir :

- **Durée d'investissement recommandée** : 1 jour à 12 mois.
- **Optique d'investissement** : placer vos liquidités pour une rémunération d'attente, disponible en vue de réaliser un autre placement **ou d'autres projets**.

Source : d'après <http://entreprises.bnpparibas.fr>

A titre d'information, le taux de rémunération prévisionnel des SICAV monétaires est estimé à 1 % pour l'année 2011.

ANNEXE 7 : EXTRAIT DU CONTRAT DE BAIL COMMERCIAL

Entre les soussignés,
Monsieur Langeais Jean
17, rue Victor Hugo 33000 Bordeaux
Ci-après dénommé le bailleur

Et la SA VéloPassions,
4, rue du Général de Gaulle 33000 Bordeaux
ci-après dénommé le preneur,

il a été convenu ce qui suit,

Article 1^{er} : Désignation

La location d'un local de 200 m², situé 6 rue du Général de Gaulle, 33000 Bordeaux
[...]

Article 3 : Loyer

Le présent bail est consenti et accepté moyennant un loyer mensuel de 1 200 € que le preneur s'oblige à payer au bailleur à terme à échoir (payable d'avance). Le preneur s'engage à verser le premier loyer au moment de la signature du bail.

Article 4 : Les parties au contrat renoncent à soumettre le loyer à la TVA.

Article 5 : Dépôt de garantie

Le preneur versera au bailleur au moment de la signature la somme de 3 600 € correspondant à 3 mois de loyer pour garantir la bonne exécution des clauses du contrat.

Fait à Bordeaux le 21/10/2011

Le bailleur Mr Langeais

Le preneur Mr Seldard
Président du conseil d'administration de la SA Vélopassions

ANNEXE 8 : EXTRAIT DU JOURNAL DE BANQUE

Journal	Date	Compte		Libellé de l'opération	Débit	Crédit
		Général	Tiers			
BQ	21/10/2011	471000		Chèque BNP n° 468 151 suivant bail commercial du 21/10/2011	4 800,00	
		512100				4 800,00

ANNEXE 9 : FACTURE D'ACQUISITION DE DIX CYCLOMOTEURS

SARL Valbon Electric 18, rue Pereire 69010 Lyon FR 356842954		Facture n° 627D		
Le 15/11/2011		Reçue le 17/12/2011		
		Doit SA VéloPassions 4, rue du Général de Gaulle 33000 Bordeaux		
Réf	Désignation	Qté	PU HT	Montant
B6233	Cyclomoteurs électriques modèle TR 250	10	1 900	19 000,00
	Escompte 2,5 %			- 475,00
	Net financier			18 525,00
	Transport			675,00
	Montant HT			19 200,00
	TVA à 19,6 %			3 763,20
	Règlement : virement bancaire au 17/11/2011			
	Net à payer			22 963,20

ANNEXE 10 : PROCÉDURE D'AMORTISSEMENT D'UN CYCLOMOTEUR

Procédure d'amortissement

Après avoir identifié chaque cyclomoteur électrique par un numéro (C01 à C10), la société VéloPassions pratique :

- un amortissement économiquement justifié selon le nombre de kilomètres à parcourir,
- un amortissement fiscal linéaire sur 3 ans.

Données d'amortissement du cyclomoteur n° C01:

- Coût d'acquisition d'un cyclomoteur électrique : 1 920,00 €
- Valeur résiduelle : 120,00 €.
- Kilométrage prévisionnel :
 - 150 km en 2011
 - 3 600 km en 2012
 - 4 200 km en 2013
 - 4 050 km en 2014
- Date de première mise en circulation : 01/12/2011

ANNEXE 11 : DÉCLARATION 2058-A PRÉ-REMPLEIE

cerfa N° 10951 * 13
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Enregistrer sous...

DGFIP N° 2058-A 2011
@internet-DGFIP

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SA VELOPASSIONS		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA	113 533
		de son conjoint		WB	
		moins part déductible*		WC	
		à réintégrer :		WD	
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*					
Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)					
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*					
Amendes et pénalités (nature :)					
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Moins-values nettes à long terme		— imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			
		— imposées aux taux de 0 %			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		— Plus-values nettes à court terme			
		— Plus-values soumises au régime des fusions			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 5 % des plus-values à taux zéro	M8
TOTAL I					181 953
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					
Plus-values nettes à long terme		— imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			
		— imposées au taux de 0 %			
		— imposées au taux de 19 %			
		— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			
		— imputées sur les déficits antérieurs			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	120)
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
Majoration d'amortissement*					
Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	QV	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5
				Zone franche Corse (art. 44 decies)	QT
				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF
				Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C	OT	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	179 673
		déficit (II moins I)		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	179 673

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE 12 : INFORMATIONS COMPTABLES ET FISCALES CONCERNANT L'EXERCICE 2011

Informations comptables :

- **Extrait Fiche d'immobilisation**

Code :	V09	Libellé :	Véhicule particulier Renault Scénic
Compte immobilisation :	218200		
Fournisseur :	Garage Martin		
Date d'acquisition :	30 avril 2011	Date de mise en service :	30 avril 2011
Montant HT :	19 000,00	Valeur résiduelle :	0,00
TVA facturée :	3 724,00		
TVA récupérée :	0,00		
Montant TTC :	22 724,00		
Méthode d'amortissement :	Linéaire	Compte d'amortissement :	281820
Durée d'utilisation :	5 ans	Compte de dotation :	681120
Observations : Taux de dioxyde de carbone de 180 g/km			

Remarque : la société VéloPassions est propriétaire d'un seul véhicule particulier au 31 décembre 2011.

- **Jetons de présence :**

La société est gérée par un Conseil d'Administration composé de 3 personnes (Mr Seldart, Mme Seldart et Mr Duc). Le total des jetons de présence perçu par les 3 administrateurs en 2011 est de 11 779 €. La moyenne des rémunérations annuelles brutes des 5 salariés les mieux rétribués s'élève à 38 600 €.

- **Dividendes versés par la filiale LocaVélo :**

La société VéloPassions qui détient 60 % du capital de la société LocaVélo, a perçu en 2011, 2 400 € de dividendes.

Informations fiscales :

La SA VéloPassions relève de l'IS au taux normal de 33,1/3 %. Elle n'est pas soumise à la contribution sociale additionnelle à l'impôt sur les sociétés.

Concernant sa filiale LocaVélo, la société VéloPassions a opté pour le régime des sociétés mères.

Le résultat fiscal de l'exercice 2010 s'est établi à 164 769 €.

Elle bénéficie d'un crédit d'impôt formation de 900,00 € au titre de l'exercice 2011.

ANNEXE 13 : DOCUMENTATION FISCALE

EXTRAITS DU MÉMENTO PRATIQUE FISCAL FRANÇOIS LEFEBVRE 2011

§ 9020 : Amortissement des voitures particulières.

[...] l'article 39.4 du CGI interdit la déduction de l'amortissement des véhicules de tourisme, pour la fraction de leur prix d'acquisition, taxes comprises, supérieure à 9 900 € pour les véhicules les plus polluants (taux d'émission de dioxyde de carbone supérieur à 200g/km) acquis depuis le 01/01/2006 et mis en circulation après le 01/06/2004. Pour les autres véhicules, le plafond est fixé à 18 300 €. [...]

§ 23575

La **déduction fiscale des jetons de présence**, ordinaires ou spéciaux, alloués au titre d'un exercice est limitée à 5 % de la somme obtenue en multipliant par le nombre d'administrateurs (ou de membres du conseil de surveillance) la rémunération moyenne déductible attribuée au cours de l'exercice aux dix ou cinq salariés les mieux rétribués, selon que l'effectif de l'entreprise excède ou non deux cents salariés. [...]

§ 36535 Calcul des acomptes Base de calcul

La base de calcul des acomptes est déterminée d'après les résultats du dernier exercice clos à la date de leur échéance et dont le délai de déclaration est expiré (exercice de référence).[...]

Montant des acomptes Le montant total de ces acomptes est égal à un montant d'impôt sur les sociétés calculé sur le résultat taxé à 33,1/3%.[...]

Chacun des acomptes est égal au quart de l'impôt ainsi liquidé. En pratique, chaque acompte est égal à 8,1/3% du bénéfice taxé à 33,1/3%.

§ 41065 : Exonération des produits de filiales

Les produits nets des actions ou parts d'intérêts de la filiale perçus au cours de l'exercice par la société mère sont, pour l'établissement de l'impôt sur les sociétés dû par cette dernière, retranchés du bénéfice net total de la société mère, défalcation faite d'une quote-part de frais et charges.

Cette quote-part de frais et charges est fixée forfaitairement et uniformément à 5 % du produit total des participations [...]

ANNEXE 14 : DONNÉES DU BILAN PASSIF 2011 AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT

Passif	Montants
Capitaux propres :	
Capital (1).....	300 000,00
Réserve légale.....	18 534,00
Réserve statutaire.....	95 200,00
Report à nouveau (crédeur).....	6 167,00
Résultat de l'exercice (bénéfice).....	113 533,00

(1) le capital est composé de 6 000 actions intégralement libérées au nominal de 50 €. Il a été intégralement souscrit et libéré à la constitution de la société.

ANNEXE 15 : EXTRAIT DES STATUTS ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait des statuts de la SA VéloPassions

Article 27 : Affectation des résultats

[...]

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué de pertes antérieures et des sommes portées en réserve, en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, il est prélevé la somme nécessaire pour distribuer aux actionnaires un intérêt statutaire égal à 6 % du montant libéré du capital.

[...]

Propositions du Conseil d'administration

Après délibération, le conseil propose :

- Une dotation à la réserve statutaire de 30 000 € ;
- Le versement d'un superdividende arrondi pour chaque action à l'euro inférieur.

ANNEXE 16 : DONNÉES RELATIVES AU CALCUL DE L'INTÉRESSEMENT

Extraits du tableau des soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2011 avant calcul de l'intéressement

Chiffre d'affaires	5 212 500
Production	96 670
Valeur ajoutée	1 341 440
EBE	158 630
Résultat d'exploitation	131 120
Résultat Courant Avant Impôts (RCAI)	133 360

ANNEXE 17 : EXTRAIT DE L'ACCORD D'INTÉRESSEMENT

[...]

Article 4 - Modalités et calcul de l'intéressement

Le système d'intéressement, dans sa forme collective, dépend des résultats de la société.
Il est calculé selon les modalités suivantes :

Conditions	Montants
si VA/CA \leq 20%	Montant de l'intéressement = 0
si 20% < VA/CA \leq 25%	Montant de l'intéressement = 10% RCAI*
si VA/CA > 25%,	Montant de l'intéressement = 15% RCAI*

Avec : RCAI* : *Résultat Courant Avant Impôts et avant calcul de l'intéressement*

VA : *Valeur ajoutée*

CA : *Chiffre d'affaires*

L'intéressement brut est soumis à la contribution sociale généralisée (CSG) au taux de 7,5 % et à la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) au taux de 0,5 %, calculées sur 97 % du montant de l'intéressement.

Article 5 - Répartition de l'intéressement :

La répartition du montant global de la prime d'intéressement nette sera effectuée de la manière suivante :

- 60 % de la prime d'intéressement proportionnellement aux salaires bruts perçus au cours de l'exercice considéré sachant que pour les périodes d'absences pour congé maternité, adoption, accident du travail ou maladie professionnelle, les salaires pris en compte sont ceux qu'auraient perçus les salariés concernés pendant les mêmes périodes s'ils avaient travaillé.
- 40 % de la prime d'intéressement réparti à parts égales entre chaque salarié.

Article 6 – Versement de l'intéressement :

[...]

Les membres du personnel qui le souhaiteront pourront verser tout ou partie de leur prime d'intéressement dans le plan d'épargne interentreprise InterPlan dans les conditions et selon les modalités définies par le règlement de ce plan ⁽¹⁾.

(1) les primes d'intéressement versées sur le PEI InterPlan au plus tard dans les 15 jours après leur perception, sont exonérées de l'impôt sur le revenu sous réserve d'un blocage de ces fonds pendant cinq ans.

ANNEXE 18 : EXTRAIT DU FICHER SALARIÉS

Civilité	Nom	Prénom	Rue	Code postal	Ville	Salaires bruts 2011
	[...]					
Monsieur	Pinco	Julien	6 av Etoile	33000	Bordeaux	17 824,60
Monsieur	Signat	Kevin	15 rue Puits	33700	Mérignac	22 514,75
Madame	Vermali	Marie	17 place Martin	33000	Bordeaux	19 821,43
	[...]					
Total des salaires bruts 2011						482 709,73
Nombre de salariés ayant l'ancienneté requise pour bénéficier de l'intéressement : 22						

ANNEXE 19 : NOTE INTERNE DE M. SELDART



4, rue du Général de Gaulle
33000 Bordeaux

NOTE INTERNE

De : M. Seldart

À : Mme Maresk

Date : 1^{er} mars 2012

Objet : Précisions sur l'intéressement 2011

Notre expert-comptable m'a confirmé qu'une lettre d'information doit être remise à chaque salarié. Ce courrier personnalisé doit indiquer :

- Le montant total de l'intéressement, soit 20 004,00 €, pour 2011.
- Le montant de la prime brute, de la retenue au titre de la CSG et de la CRDS, et du montant net versé à chaque salarié.

Cette lettre doit aussi informer le salarié sur le choix du versement de sa prime nette :

- soit directement en numéraire le 31 mars 2012,
- soit par affectation sur le plan d'épargne interentreprise InterPlan.

Vous lui rappellerez les délais à respecter et l'incidence de son choix sur l'impôt sur le revenu.

Cordialement

M. Seldart

Je vous laisse le soin de préparer la lettre-type pour notre publipostage.

Les noms des champs de la lettre-type seront présentés entre guillemets.

Exemples :

- pour le nom du salarié : « Nom »,
- pour la prime d'intéressement brute : « Prime brute »,
- pour la CSG/CRDS, « CSG/CRDS »,
- pour la prime nette « Prime nette »,
- ...

Il faudrait par ailleurs indiquer aux salariés que le choix de l'affectation de leur prime doit nous parvenir avant le 25 mars 2012.

Merci,

Mme Maresk

ANNEXE A (à rendre avec la copie) : BORDEREAU D'ENREGISTREMENT COMPTABLE - Dossier 1

Journal	Date	N° de comptes		Libellé	Débit	Crédit
		Général	Tiers			

ANNEXE B (à rendre avec la copie) : BORDEREAU D'ENREGISTREMENT COMPTABLE – Dossiers 2 et 3

Journal	Date	N° de comptes		Libellé	Débit	Crédit
		Général	Tiers			

ANNEXE D (à rendre avec la copie) : TABLEAU DE VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION 2058-A

Ligne	Intitulé de la ligne	Montant	Calcul et justification des montants retraités
I. RÉINTEGRATIONS			
WE	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles	590	
...
I7	Impôt sur les sociétés	58 991	
WQ	Réintégrations diverses	5 989	Jetons de présence
II. DÉDUCTIONS			
XA	Régime des sociétés mères et des filiales	2 280	

ANNEXE E (à rendre avec la copie) :
PRÉVISIONS DE TRÉSORERIE DU 1^{ER} SEMESTRE 2012

TABLEAU PRÉVISIONNEL DE TRÉSORERIE – 1^{ER} SEMESTRE 2012

.....	
Impôt sur les sociétés	
Versements prévisionnels	Calculs
1 ^{er} acompte 2012	
Liquidation IS 2011	
2 ^{ème} acompte 2012	
.....	

ANNEXE F (à rendre avec la copie) :
TABLEAU D’AFFECTATION DU RÉSULTAT

	Affectations	Origines	Justification des montants calculés
Origines			
Report à nouveau antérieur			
Résultat de l'exercice			
Prélèvement sur les réserves			
Affectations			
Affectations aux réserves :			
- Réserve légale			
- Autres réserves			
Dividendes :			
- Intérêts statutaires			
- Superdividendes			
Autres répartitions			
Report à nouveau			
Totaux			